Etablissement Public Foncier de Grand Est
Service Opérationnel DTN

MARCHÉ PUBLIC
MARCHÉ DE TRAVAUX

SCY-CHAZELLES - site du Mont-Saint-Quentin – Lot 6 – Maçonnerie – Pierre de taille

Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°	26-057
Date limite de remise des plis	**06/01/2027 à 17 heures**

1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT

- **Acheteur :**

Etablissement Public Foncier de Grand Est
Service Opérationnel DTN
Représentant : Monsieur Alain TOUBOL Directeur général
Adresse : EPFGE
Rue Robert Blum - C.S. 10245
54701 PONT A MOUSSON CEDEX
Téléphone : 03 83 80 40 20
Courriel : contact@epfge.fr
Site internet : https://www.epfge.fr/

- **Description de la prestation :**

Le contrat porte sur les prestations suivantes : **SCY-CHAZELLES - site du Mont-Saint-Quentin I.S.M.H.**

Travaux de préservation et de sécurisation - Lot 6 - Maçonnerie - Pierre de Taille - Caserne St Quentin

Les prestations à effectuer sont décrites dans le CCTP et comprennent notamment:
- installations communes de chantier
- travaux généraux : installation/repli de chantier, nettoyage des voiries, plans de récolement et DOE, fourniture pose et déplacement de clôtures de chantier, protections, balisage des zones de travaux et stockage,...
- réalisation et mise à jour des plans et programme d'exécution
- fourniture et mise en œuvre d'échafaudage
- dépose / refouillement de maçonnerie en pierre de taille
- purge des maçonneries instables
- fournitures, taille de maçonneries en façades y compris parements, moulures
- pose de pierres neuves
- relancis de moellons
- stabilisation d'arrachement au mortier de chaux
- rejointoiement

Code CPV	Libellé CPV
45262512-3	Maçonnerie de pierres de taille

- **Caractéristiques principales du contrat :**

Objet du contrat	SCY-CHAZELLES - site du Mont-Saint-Quentin I.S.M.H.
Acheteur	Etablissement Public Foncier de Grand Est
Type de contrat	Marché ordinaire de travaux
Structure	Lot unique
Lieu d'exécution	Scy-Chazelles - Site du Mont Saint-Quentin
Délai	39 Semaine(s) à compter de février 2027 à titre indicatif
Développement durable	Clause sociale - Clause environnementale - Critère environnemental
Variation des prix	Fermes actualisables, formule P = Po *(Im/I0)
Nature des prix	Prix mixtes

- **Allotissement :**

La consultation n'est pas décomposée en lots pour les motifs suivants : Impossible d'identifier des prestations distinctes.

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

- **Procédure de passation :**

Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

- **Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.AccueilEntreprise.

- **Dossier de consultation :**

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- Déclaration sur l'honneur
- PGC
- Planning
- RC
- Acte d'engagement
- BPU
- CCAP
- CCTP
- DPGF
- DQE
- Plans
- Carnets de paysage : présentation de l'opération et des types d'intervention, carnets de détails

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

- **Visite des lieux ou consultation sur place de documents :**

Les candidats doivent obligatoirement effectuer une visite du site dans les conditions suivantes :
- Personne à contacter :

Contact maître d'œuvre **(présent sur site pour la visite)**	**Frédéric LEMARQUIS** **03.29.75.50.51.** frederic.lemarquis@wanadoo.fr
Contact maître d'ouvrage	Enora BIEREL (enora.bierel@epfge.fr) Céline MURGIA (celine.murgia@efpge.fr)

- Dates et horaires : **Mardi 8 décembre 2026 à 9h30**

Les visites à l'improviste ne sont pas autorisées. Une attestation de visite sera remise par l'acheteur.

Modalités de déroulement de la visite :

Pour en faciliter l'organisation, il est demandé aux candidats souhaitant participer à la visite d'en **informer en amont le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre par mail** au plus tard la veille du jour de la visite. Les coordonnées des personnes à contacter figurent ci-dessus.

Les candidats devront se présenter, au jour et à l'heure convenue au parking du col de Lessy – RD 103F. Coordonnées GPS col de Lessy :

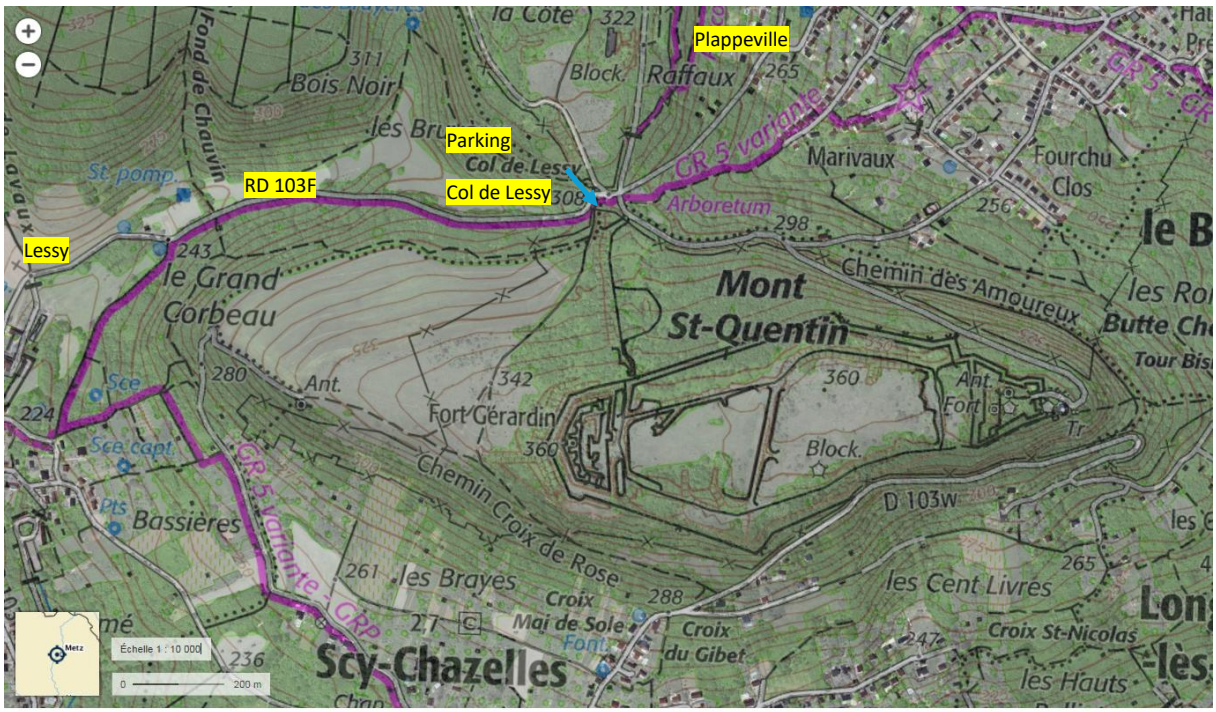

- **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est de 180 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

- **Communication et échanges d'informations par voie électronique :**

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.AccueilEntreprise. A cet effet, le candidat renseignera son adresse courriel à l'acte d'engagement.

Les candidats sont informés que les questions et les demandes d'informations complémentaires pendant la phase consultation, seront reçues jusqu'au **huitième** jour avant la date limite de remise des offres.

3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

- **Réponse et groupement :**

Le candidat ne peut pas répondre en tant que titulaire et cotraitant d'un ou plusieurs groupements.
En cas d'attribution du contrat à un groupement, l'acheteur se réserve la possibilité d'imposer la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Conformément aux articles L1220-1 à L1220-3 du Code de la Commande publique et à l'arrêt du Conseil d'État n°436532 du 08/10/2020, si l'étude des offres démontre que plusieurs personnes morales différentes, qui constituent en principe des opérateurs économiques distincts, n'ont pas d'autonomie commerciale, résultant notamment des liens étroits entre leurs actionnaires ou leurs dirigeants, qui peut se manifester par l'absence totale ou partielle de moyens distincts ou la similarité de leurs offres, alors ces personnes morales seront regardées comme un seul et même soumissionnaire et seule sera retenue la dernière réponse déposée (article R2151-6 du Code de la commande publique).

Conformément à l'article R2142-4 du Code de la commande publique, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché à peine d'irrégularité. Tous les groupements constitués des mêmes opérateurs économiques permutant leur responsabilité seront considérés comme un seul et même soumissionnaire.

- **Variantes :**

Les **variantes à l'initiative des candidats** ne sont pas autorisées.

- **Contenu des plis et conditions de participation :**

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Situation juridique	
Déclaration du candidat (DC2)	*Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)*
Lettre de candidature (DC1)	*Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)*
Capacité économique et financière	
Chiffre d'affaires	*Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Il est demandé au candidat qui s'appuie sur les capacités financières d'une autre entreprise de fournir un engagement de cette dernière.*
Capacité technique et professionnelle : minima exigés	
Indication des techniciens	*Indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, auquel le candidat pourra faire appel pour l'exécution de l'ouvrage*
Moyens humains	*Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années*
Moyens techniques	*Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature*
Qualifications professionnelles	*Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur à réaliser la prestation)* ***QUALIBAT 2181** : restauration maçonnerie du patrimoine ancien ou équivalent*
Références fournitures et services	*Liste des principales références similaires aux prestations objet du présent marché effectuées durant les 5 dernières années. Indiquer le montant, la date et le destinataire, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique*
Titres d'études et professionnels	*Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché*
Autres justificatifs	
Déclaration sur l'honneur	*Déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'exclusion de la procédure de passation (modèle fourni par l'acheteur).*
Planning	*Le planning prévisionnel des travaux*

Présentation des documents : le candidat devra présenter ces documents soit dans des fichiers distincts (exemple : DC1.pdf, DC2.pdf), soit dans un même document (exemple : candidature.pdf) avec un sommaire et les numéros de page détaillant le contenu du document.

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre :
- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

L'offre des candidats est composée des documents suivants :

Document	Descriptif
Acte d'engagement	*Acte d'engagement*
BPU	*Bordereau de prix unitaire*
CCAP	*Cahier des clauses administratives particulières*
DPGF	*Décomposition du prix global et forfaitaire*
DQE	*Détail quantitatif estimatif*
Note méthodologique	*Note méthodologique **3 pages maximum** conforme aux prescriptions du cahier des charges comprenant :* *- la constitution et l'organisation de l'équipe affectée à la mission : désignation et présentation de l'équipe avec indication des titres d'études et de l'expérience professionnelle de chacun des membres, présentation de l'organisation de l'équipe à travers un organigramme, …* *- La méthodologie employée pour cette mission, son déroulement et les moyens mis en place afin de satisfaire aux besoins du pouvoir adjudicateur, en matière de sécurité des personnels, de méthodologie de mise en œuvre, de respect des délais, et autres…* *- La méthodologie préconisée pour la prise en compte des spécificités environnementales du site (site classé, Natura 2000…)*
Certificat de visite	*Remis au candidat à l'issue de la visite obligatoire*

Pour chaque sous-traitant présenté dans l'offre, le candidat doit fournir à l'appui de son offre, en application de l'article R. 2193-1 du Code de la Commande Publique, l'ATTRI2 ou une déclaration mentionnant :
- la nature des prestations dont la sous-traitance est prévue ;
- le nom, la raison ou la dénomination sociale et l'adresse du sous-traitant proposé ;
- le montant prévisionnel des sommes à payer directement au sous-traitant ;
- les conditions de paiement prévues par le projet de contrat de sous-traitance et, le cas échéant, les modalités de variation des prix ;
- le cas échéant, les capacités du sous-traitant sur lesquelles le candidat s'appuie.

- **Modalités de remise des offres :**

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de

manière électronique sur le profil d'acheteur : https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.AccueilEntreprise.

La taille maximale de l'offre remise par le candidat ne pourra dépasser 1 GO.

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

EPFGE
Rue Robert Blum - C.S. 10245
54701 PONT A MOUSSON CEDEX
Contact : Plateforme des achats de l'Etat - PLACE

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

Les propositions doivent être signées de manière électronique par les candidats lors de la remise des offres.

Le candidat doit disposer d'un certificat valide et conforme aux exigences du règlement de l'Union européenne eIDAS du 23 juillet 2014 (n°910/2014/UE), délivré par l'un des organismes agréés par l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). A défaut de certificat, les candidats sont invités à se rapprocher d'un organisme agréé avant de procéder à la commande. **Le délai de commande d'un certificat pouvant prendre entre 8 et 15 jours, il est fortement recommandé d'anticiper cette opération.** Le certificat doit être détenu par une personne ayant la capacité d'engager le candidat dans le cadre de la présente consultation.

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique dans la commande publique, le candidat est informé qu'il peut utiliser l'outil de signature électronique de son choix, comme celui mis à disposition par le profil d'acheteur, et signer les documents au format XAdES, CAdES ou PAdES. Pour des raisons d'interopérabilité, le format PAdES est recommandé.

Pour plus d'informations sur les certificats :

https://cyber.gouv.fr/la-liste-nationale-de-confiance
https://cyber.gouv.fr/obtenir-un-certificat-de-signature-electronique

- **Offres anormalement basses :**

Conformément aux articles R2152-3 à R2152-5 du Code de la commande publique, toute offre paraissant anormalement basse fera l'objet d'une demande de justification du prix ou des coûts proposés assortie d'un délai impératif de réponse. Après vérification des justificatifs fournis par le candidat concerné, l'offre sera soit maintenue dans l'analyse des offres, soit rejetée par décision motivée.

- **Remise des offres électroniques :**

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et la taille totale des plis acceptés, les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels malveillants peuvent être consultées sur le profil d'acheteur.

La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux. En cas de dépôts successifs, le dernier dépôt doit contenir l'ensemble des pièces exigées.

Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Les candidats peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leur pli électronique. Elle peut être envoyée sur support physique électronique, ou support papier, qui doit être placée dans un pli scellé, comporter sur l'enveloppe le numéro de la consultation et le nom du candidat. Ce pli est adressé en recommandé avec avis de réception ou remis en main propre contre récépissé à l'adresse indiquée ci-avant.

Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'acheteur se font de manière électronique via le profil d'acheteur. Les candidats sont invités à alerter l'acheteur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur. En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

- **Régularisation des propositions :**

En cas de constatation que des pièces ou informations de candidature sont absentes ou incomplètes, l'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats concernés de compléter leur dossier de candidature.

L'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats ayant remis une offre irrégulière de régulariser leur proposition, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. Les justificatifs non substantiels manquants devront alors être fournis dans le délai fixé par l'acheteur à défaut de quoi l'offre du candidat sera définitivement rejetée. Cette régularisation ne peut avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles des offres.

4. JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION

- **Critères de jugement des offres :**

Les critères de jugement des offres, et leur pondération, sont les suivants :

Critère et pondération	Descriptif
1. Prix (50 %)	Prix
2. Valeur technique (45 %)	Valeur technique
- Sous-critère 1 (10 pts)	Qualité et adéquation des moyens humains (désignation d'un correspondant, organigramme, CV de l'ensemble des personnels affectés au chantier) et matériels spécifiquement dédiés à l'opération, références de chantiers de complexité équivalente
- Sous critère n°2 (20 pts)	Qualité et pertinence de la méthodologie générale pour atteindre les objectifs de la mission : organisation générale du chantier en termes de flexibilité, de marche en avant, de sujétion d'approvisionnement, d'installation et de déplacement du chantier pour les interventions successives
- Sous critère n°3 (15 pts)	Méthodologie proposée pour respecter le planning prévisionnel sur la globalité des travaux en respectant le délai d'exécution indicatif du marché et faisant apparaître les mesures envisagées pour satisfaire aux exigences du maître d'ouvrage en cas de retard, de dommages, ou d'impondérables, d'exigences particulières en termes de délai d'intervention
3. Valeur Environnementale (5 %)	Méthodologie préconisée pour la prise en compte des spécificités environnementales : Qualité des produits et matériaux mis en œuvre, mode de fabrication, mesures de contrôle de l'impact du chantier sur la préservation de l'environnement naturel

Le prix des prestations sera noté sur 50 points.

Le critère valeur technique sera noté sur 45 points. Toute note inférieure à 22.5 points sera éliminatoire.

Le critère valeur environnementale sera noté sur 5 points.

La note maximale du critère prix sera attribué à l'offre la moins disante, les autres offres obtiendront une note inversement proportionnelle.

En cas d'égalité totale de points entre plusieurs candidats, le classement sera effectué sur la base du critère « valeur technique ».

Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :	
Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix après demande de l'acheteur, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation et négociation par l'acheteur.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat malgré une éventuelle demande négociation.

- **Négociations :**

Les candidats sont invités à remettre d'emblée leur meilleure proposition. L'acheteur se réserve la possibilité d'engager des négociations dans les conditions suivantes :

Les négociations sont destinées à améliorer la performance technique et économique des offres initiales, pour permettre de les adapter et dimensionner parfaitement aux besoins de l'acheteur. Les négociations pourront porter sur les caractéristiques techniques et financières des offres, ou sur certaines dispositions du cahier des charges. Elles ne pourront pas porter sur l'objet du contrat, ses caractéristiques substantielles ni les critères d'attribution.

Les négociations seront engagées avec, au minimum, 3 candidats les mieux classés, à l'issue de l'analyse des offres initiales. Les candidats en seront avisés par écrit. Les négociations se dérouleront en autant de tours que nécessaire.

Les négociations seront conduites dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de confidentialité des offres. Les négociations seront conduites de manière dématérialisée sur le profil acheteur exclusivement. Les échanges résultant de la négociation seront formalisés par écrit. A l'achèvement des négociations, les offres négociées feront l'objet d'un dernier classement.

Toutefois l'acheteur pourra attribuer le contrat sur la base des offres initiales sans négociation.

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur **https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.AccueilEntreprise**. La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

Voies et délais de recours

Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours peuvent être déposés sur https://www.telerecours.fr/ ou adressés par courrier à :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
BP 51038
67070 Strasbourg Cedex

Téléphone : 03 88 21 23 23
Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr
Site internet : http://strasbourg.tribunal-administratif.fr/

Utilisation des données à caractère personnel fournies dans le cadre de la présente consultation : L'acheteur s'engage à garantir la confidentialité des informations communiquées par les opérateurs économiques notamment en matière industrielle et commerciale. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, les opérateurs économiques sont avisés que les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les informations collectées dans le cadre de la présente consultation sont exploitées uniquement à des fins de vérification de conformité, d'analyse des candidatures et des offres présentées, de suivi et de traçabilité de la procédure.

Communication aux tiers : Les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les documents fournis dans le cadre de la présente consultation ne seront jamais communiquées à des tiers non-habilités et hors des objectifs précédemment rappelés.

Droits d'accès, de rectification, de suppression : Les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent, conformément au règlement (UE) 2016/679. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces données. L'exercice de ces droits ne peut être effectué en premier lieu qu'auprès du service acheteur visé au présent règlement de consultation, puis si nécessaire directement auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Durée de conservation des données personnelles : Les données personnelles sont conservées au même titre et conditions d'archivage que celles prévues aux articles R2184-12 et R2184-13 du Code de la commande publique.

Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :

Code de la commande publique et ses annexes (Legifrance)
Formulaires candidats (DAJ)
Médiateur des entreprises
CCAG Travaux du 30 mars 2021